



+C IFRC

Croix-Rouge suisse



genève **+C**
Croix-Rouge genevoise

musée **+C** genève
www.redcrossmuseum.ch

Communiqué de presse

Genève, le 4 mai 2021

Le 8 mai, Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Genève se teint de rouge

A l'occasion de la Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de nombreux édifices à Genève se pareront du symbole humanitaire du vendredi 7 au lundi 10 mai. C'est l'initiative du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), de la Fédération des sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), de la Croix-Rouge suisse (CRS), de la Croix-Rouge genevoise (CRG) et du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (MICR) pour célébrer cet anniversaire. Une façon de rendre la population attentive à l'action du Mouvement et de rappeler les 7 principes fondamentaux (Humanité, Impartialité, Neutralité, Indépendance, Volontariat, Unité, Universalité).

La date du 8 mai, jour de la naissance d'Henry Dunant, a été décrétée il y a plus de 70 ans Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (JMCR). Le but ? Sensibiliser l'ensemble de la population aux valeurs humanitaires du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et faire connaître son action auprès des personnes vulnérables.

En 2021, nous fêtons cet anniversaire dans des conditions particulières : la Suisse, comme le monde entier, traverse une crise sanitaire et sociale à cause de la pandémie de Covid-19. Le Parc des Bastions de Genève ne pourra donc pas accueillir de fête populaire pour la deuxième année consécutive. C'est pour cette raison que le CICR, la FICR, la CRS, la CRG, ainsi que le MICR ont décidé de célébrer cette journée par le pavoisement de nombreux édifices à Genève du 7 au 10 mai 2021.

Les drapeaux emblématiques du Mouvement seront dressés sur divers bâtiments publics, ainsi que sur le pont du Mont-Blanc et les véhicules des TPG.

Communes : Aire-la-Ville, Avusy, Bernex, Cartigny, Céligny, Chancy, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Corsier, Dardagny, Genthod, Grand-Saconnex, Gy, Jussy, Meinier, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Presinge, Puplinge, Russin, Satigny, Troinex, Vandoevres, Ville de Carouge, Ville de Chêne-Bougeries, Ville de Genève, Ville de Lancy, Ville de Meyrin, Ville d'Onex, Ville de Thônex, Ville de Vernier, Ville de Versoix, Ville de Veyrier.

De nombreux hôtels genevois, guidés par la Société des Hôteliers de Genève et la Fondation Genève Tourisme & Congrès, de même que le Cercle Général G.H. Dufour et la Société Nautique de Genève, ont également répondu à l'appel.

Hôtels : Auteuil Manotel, Beau-Rivage Genève, Bristol, Drake Longchamp, Eden, Fairmont Grand Hotel Geneva, Four Seasons Hôtel des Bergues Geneva, Geneva Hostel, Hilton Geneva Hotel & Conference Centre, Hôtel d'Angleterre, Ibis Styles Genève Gare, Ibis Styles Genève Mont Blanc, Jade Manotel, Kipling Manotel, Lake Geneva Hotel, Le Montbrillant,

Mandarin Oriental Geneva, Métropole Genève, Président Wilson, Royal Manotel, Sagitta, The Ritz-Carlton Hotel de la Paix, Torhotel Genève.

Par ailleurs, en collaboration avec la société A18 SARL, fondée par deux alumni de la HEAD – Genève, nous rendrons hommage aux fondateurs du Mouvement de la Croix-Rouge par le drapage de la statue du Général Guillaume Henri Dufour et des bustes d'Henry Dunant et de Gustave Moynier, ainsi que l'installation d'une plaque de signalisation devant les maisons du Dr. Louis Appia et de Théodore Maunoir.

Dans un même esprit commémoratif, l'association *Les Salons du Général Dufour* organisera une visioconférence sur son site www.salons-dufour.ch.

Samedi 8 mai à 10h00 : « L'internement de l'armée des Bourbaki, 1^{er} haut fait de la Croix-Rouge suisse », par Philippe Bender, Historien et ancien membre de la Croix-Rouge suisse.

Et enfin, le jet d'eau de Genève se parera de rouge ce même jour, à la tombée de la nuit.

Une initiative pour souligner la collaboration entre plusieurs institutions qui, chacune avec ses propres compétences, œuvrent en faveur des citoyen-ne-s. Ces symboles constituent aussi une façon de nourrir le sentiment d'appartenance de la population et de rappeler les 7 Principes fondamentaux qui guident depuis toujours le Mouvement :

Humanité • Impartialité • Neutralité • Indépendance • Volontariat • Unité • Universalité

Être toujours en première ligne, n'importe où et pour toute personne en difficulté. C'est avec cette conduite que, depuis plus de 150 ans, des millions de volontaires se font l'écho de l'intuition d'Henry Dunant.

Plus d'informations sur notre page : www.jmcrgeneve.ch

Contacts

Comité d'organisation de la JMCR, Jean-Louis Bottani, Président
Tél. 079 624 52 04, jeanlouis.bottani@gmail.com

Croix-Rouge genevoise, Matteo Pedrazzini, Président
Tél. 079 347 33 60, secretariat@croix-rouge-genevoise.ch

Croix-Rouge genevoise, Stéphanie Lambert, Directrice générale
Tél. 076 616 66 59, s.lambert@croix-rouge-genevoise.ch

CICR, Romain Zappella, Spécialiste des partenariats privés et de la philanthropie
rzappella@icrc.org

FICR, Helena Pantelic, Manager Meeting and Conference Services,
Finance and Administration Department
Tél. 022 730 43 10, helena.pantelic@ifrc.org

Croix-Rouge suisse, Janine Wenger, Cheffe du service Marketing
Janine.Wenger@redcross.ch

MICR, Pascal Hufschmid, Directeur
Tél. 022 748 95 00, p.hufschmid@redcrossmuseum.ch

Liste des communes et des hôtels partenaires

Commune d'Aire-la-Ville
Commune d'Avusy
Commune de Bernex
Commune de Cartigny
Commune de Céligny
Commune de Chancy
Commune de Collonge-Bellerive
Commune de Cologny
Commune de Confignon
Commune de Corsier
Commune de Dardagny
Commune de Genthod
Commune du Grand-Saconnex
Commune de Gy
Commune de Jussy
Commune de Meinier
Commune de Perly-Certoux
Commune de Plan-les-Ouates
Commune de Pregny-Chambésy
Commune de Presinge
Commune de Puplinge
Commune de Russin
Commune de Satigny
Commune de Troinex
Commune de Vandoeuvres
Ville de Carouge
Ville de Chêne-Bougeries
Ville de Genève
Ville de Lancy
Ville de Meyrin
Ville d'Onex
Ville de Thônex
Ville de Vernier
Ville de Versoix
Ville de Veyrier

Auteuil Manotel
Beau-Rivage Genève
Fairmont Grand Hotel Geneva
Four Seasons Hôtel des Bergues Geneva
Geneva Hostel
Hilton Geneva Hotel & Conference Centre
Hôtel d'Angleterre
Hôtel Bristol
Hôtel Drake Longchamp
Hôtel Eden
Hôtel Le Montbrillant
Hôtel Métropole Genève
Hôtel Président Wilson
Hôtel Sagitta
Ibis Styles Genève Gare
Ibis Styles Genève Mont Blanc
Jade Manotel
Kipling Manotel
Lake Geneva Hotel
Mandarin Oriental Geneva
Royal Manotel
The Ritz-Carlton Hotel de la Paix
Torhotel Genève

Les 7 Principes fondamentaux de la Croix-Rouge

Humanité

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

Neutralité

Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

Volontariat

Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

Unité

Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

Les Principes ont été proclamés par la XX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge à Vienne en 1965. Le présent texte de l'annexe, légèrement modifié, est inclus dans les statuts du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, adoptés lors de la XXV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge à Genève en 1986.